

Mercredi 18 mai 2022

Transparence et efficacité des achats de la collectivité

La Région met en ligne son observatoire des données de l'achat public

Dans un souci de transparence, la Région Bretagne lance son portail de suivi et d'évaluation de sa politique d'achat. Unique en son genre et alimenté en quasi temps réel par les données produites par la collectivité, le site va permettre aux entreprises, potentielles candidates à des contrats publics, ou aux citoyens, désireux de confronter les engagements pris aux résultats affichés, de savoir comment est utilisé l'argent de la collectivité. À l'occasion de la mise en ligne du site, ce mercredi, Loïg Chesnais-Girard a présenté les objectifs de cette démarche d'amélioration continue des services proposés par la Région.

Pour assurer la desserte en trains, cars et bateaux transportant chaque année les **60 millions d'usagers du réseau public BreizhGo**, pour construire et moderniser les 115 lycées publics dont elle a la charge, ou encore pour fournir les quelque **10 millions de repas** servis chaque année dans les selfs de ces établissements, la Région achète, en moyenne, de **250 à 300 M€ HT par an** en biens et services.

Afin de mieux piloter et orienter sa politique d'achat, elle s'appuie sur l'analyse de données, centralisées et valorisées sur le site de l'observatoire :

achat-public.data.bretagne.bzh

Ce portail est aujourd'hui en **accès libre** pour permettre à tout un chacun de comprendre comment l'argent public est dépensé, **dès le premier euro**, à **quelles fins** et dans **quelles conditions** les contrats publics ont été attribués, tout en **identifiant les entreprises** bénéficiaires.



Page d'accueil de l'Observatoire des données de la commande publique.

LA RÉGION, UN INVESTISSEUR SUR LE TERRITOIRE

380 M€ HT de commande publique (2021)

Principal poste de dépense : **149 M€ HT**
en équipements et services de transports publics routiers

833 contrats publics
dont **624** attribués à des **PME bretonnes**
75% d'entreprises bretonnes bénéficiaires.

Un outil d'évaluation et de développement économique

La création de cet observatoire est le fruit du travail engagé en 2018 par la Région et l'adoption de son **Schéma des achats économiquement responsables** comportant **4 objectifs** principaux :


- > faire de la commande publique un levier de développement économique,
- > en faire un instrument pour favoriser les transitions écologiques et énergétiques,
- > renforcer l'impact social positif de ces achats,
- > faciliter l'accès des TPE et PME aux marchés publics.

De fait, cet outil de recensement économique de la commande publique permet à la Région de mieux **évaluer ses impacts** sociaux, environnementaux et économiques, de favoriser le rapprochement de l'offre et de la demande pour ajuster les besoins **en matière de construction, de formation professionnelle, d'offre de transports...**

En parallèle, les entreprises **gagneront en visibilité sur les processus**, via l'observatoire, ce qui les aidera à mieux comprendre et répondre aux contrats.

SERVICE PRESSE

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Julien Lagache (07 87 21 88 97)

www.bretagne.bzh/espace-presse  @bretagne_presse

Le « bien-manger » dans les lycées, un cas d'école

Véritable **tableau de bord des objectifs** qu'elle s'est fixés, l'Observatoire des données de l'achat public doit permettre à la Région d'affiner sa politique d'achat.

Exemple concret avec l'alimentation : la collectivité est engagée depuis deux ans en faveur du « Bien-manger » dans **les selfs des 115 lycées publics** sous sa responsabilité, ce qui passe par la recherche d'un **meilleur approvisionnement en produits de qualité et de proximité**.

Dans cette optique, un plan d'actions a été lancé par la Région pour **accompagner 50 établissements** - 14 lycées pilotes en 2020 et 36 de plus depuis la rentrée de septembre - avant sa généralisation en septembre 2022. Grâce à ce plan, **encadrants de cuisine et gestionnaires ont fait évoluer leurs pratiques d'achat** pour proposer davantage de produits bio ou sous signes de qualité dans les assiettes des jeunes.



Loïg Chesnais-Girard teste le self du lycée Du Guesclin, à Bre'h (56), lors de la rentrée scolaire 2021.
©Martin Boudier / Région Bretagne

En parallèle, l'offre et la demande ont été rapprochées grâce à un **recensement de producteurs**, sensibilisés aux marchés publics, et à l'intégration, dans les termes des contrats, de **nouveaux critères** plus qualitatifs.

Le traitement des données issues de cet accompagnement a permis de **dresser des constats**, filière par filière, sur les usages des équipes de restauration et de **faire des préconisations** sur certains types ou familles de produits.

Ce processus a notamment permis de créer des fiches par filière (œufs, porc, bœuf, volaille, pêche, produits laitiers, fruits & légumes) réalisées par la Région et ses partenaires et à destination des acheteurs et fournisseurs de la restauration collective bretonne.

La Bretagne va plus loin que la loi *Egalim*

Ces efforts ont porté leurs fruits : la collecte de données procure à la collectivité une vision fine de ce qui est réalisé et de le confronter, notamment, à la loi *Egalim*, fixant à 50% la part de produits durables et de qualité à la cantine au 1^{er} janvier 2022, dont 20% de produits bio. Résultat : un **objectif bio déjà atteint** pour l'ensemble des lycées publics bretons, **et dépassé dans les lycées pilotes (22,3%)**, tandis que l'ensemble des établissements enregistrent des résultats significatifs.

Parmi les bons élèves, le lycée **Jean-Moulin** (Châteaulin, 29) a même dépassé ces critères *Egalim* (30% de bio) et reçu pour cela le **label « établissement bio engagé »**, décerné par la Région et Initiative Bio Bretagne.

Prochaine étape, pour la collectivité : **la publication des données relatives à l'origine des produits**, dont la collecte est en cours de finalisation. Une initiative en faveur de la traçabilité dans l'achat public qui va bien au-delà des standards inscrits dans la loi.